

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS...

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie...

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston, Mass., E.-U. 9-22-52-192.



Contrat des Malles

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi,

VENDREDI LE 21 JUIN PROCHAIN

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé de quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er octobre prochain :

ARTHABASKA STATION et ARTHABASKAVILLE, douze fois par semaine.

CLAIRVAUX et BAIE ST. PAUL, une fois par semaine.

DENISON'S MILLS et RICHMOND EAST, deux fois par semaine.

EAST MAGDALA et LYSSTER, une fois par semaine.

ETCHEMIN et ST. JEAN CHRYSOSTOME, six fois par semaine.

GARTHEY et NORTH HAM, une fois par semaine.

INVERNESS et NEW IRELAND, trois fois par semaine.

LA BAIE et NICOLET, trois fois par semaine.

LA PETITE RIVIÈRE ST. FRANÇOIS et BAIE ST. PAUL, trois fois par semaine.

MAPLE GROVE et SANBORN, trois fois par semaine.

NICOLET et ST. GRÉGOIRE, six fois par semaine.

ST. PATRICK'S HILL et WARWICK, six fois par semaine.

ST. PAUL DU BUTON et ST. PIERRE MONTMAGNY, une fois par semaine.

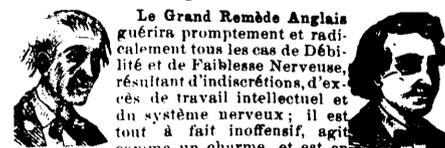
Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des Blancs de Soumission peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux Bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 22 mai 1878. 9-22-4

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

AVANT usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139



ON peut se procurer les volumes suivants de STATUTS, etc., de l'imprimeur de la reine pour le Canada, Ottawa, savoir :

DE LA PROVINCE DU HAUT-CANADA.—Statuts consolidés, 1859.

DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA.—Statuts consolidés de 1860. "Edits et Ordonnances." Code Civil de Procédure.

DE LA PROVINCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55 (1ère partie), 1854-55 (2e partie) 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863 (1ère partie), 1863 (2e partie), 1864, 1865 (1ère session), 1855 (2e session) et 1866.

DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55, (1ère partie) 1854-55, (2e partie), 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, (1ère partie) 1863, (2e partie), 1864, 1865, (1ère session) 1865, (2e session) et 1866.

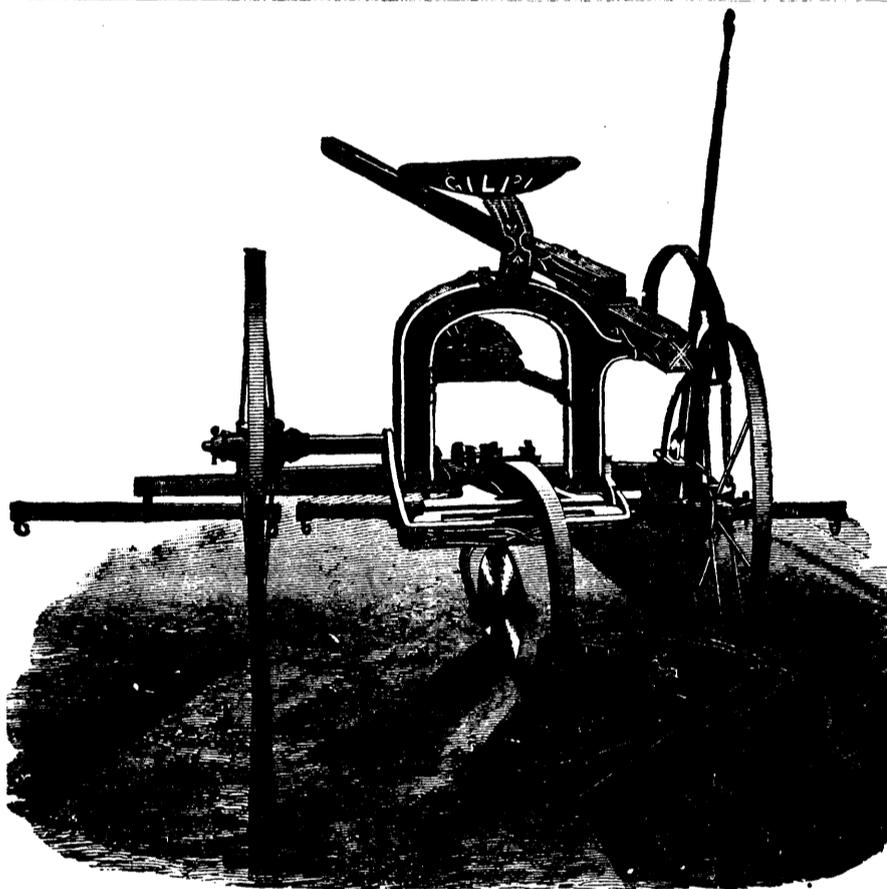
DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Tous les volumes depuis la Confédération, savoir :

Table listing various laws and volumes with prices, including 'Loi criminelle, 1ère partie' at \$1.25 and 'Lois Commerciales de la Puissance' at 1.25.

Un escompte alloué au Commerce.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

Ottawa, Mai 1878.—9-22-2-194.



LA CHARRUE - SULKY DE GILPIN

Est l'instrument le plus économique du travail qui ait jamais été inventé pour les cultivateurs. Elle fait plus d'ouvrage, laboure plus également, et donne une augmentation de 10 à 15 pour cent dans les récoltes.

Demandez le Pamphlet et la Liste des Prix.

LARMONTH & FILS, Seuls agents pour la Puissance, 33, rue du Collège, Montréal.

GLACE! GLACE! GLACE!

Les nouvelles glaciers bâties par les soussignés ont fait leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont cru devoir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante :

Table showing prices for ice: 10 livres par jour pour la saison \$ 4.00, 20 " " " " 8.00, 30 " " " " 8.00, 40 " " " " 10.00, 50 " " " " 12.00, 10 " " " pour un mois 1.25, 20 " " " " 1.75

Paiement au comptant strictement à l'avance.

JOSEPH CHRISTIN & CIE., 149, rue Sanguinet, Montréal.

Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 215, rue Notre-Dame. John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria. 9-14-8-178.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

OFFRE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

DR S. E. Mgr. CONROY, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

JOS. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, No. 333, Rue Saint-Laurent, 3 M. MONTREAL.



Banque d'Epargnes des Bureaux de Poste, Canada

300 BANQUES D'EPARGNES DES BUREAUX DE POSTE, dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont ouvertes tous les jours pour la réception et le remboursement des dépôts, aux heures ordinaires des affaires des bureaux de Poste.

La garantie directe du Gouvernement de la Puissance est accordée par statut à tous les dépôts faits.

Un déposant dans une banque d'épargnes de Bureau de Poste quelconque, peut continuer à faire ses dépôts dans toute autre banque d'épargnes de Bureau de Poste, sans donner avis, ou changer son livret de banque, et peut retirer son argent à la banque d'épargnes de Bureau de Poste qui lui conviendra le mieux.

Un intérêt de 4 pour cent par année est alloué sur les dépôts, et cet intérêt est ajouté au principal le 30 juin de chaque année.

Il est défendu aux maîtres de poste de révéler les noms d'aucun déposant, ou le montant d'aucune somme déposée ou retirée.

Un état compté des règlements des banques d'épargnes de Bureaux de Poste est visible dans tous les Bureaux de Poste du Canada.

W. H. GRIFFIN,

Député-Maitre-Général des Postes.

Département des Postes, Ottawa, mai 1878. 9-21-6-191.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maitre, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprend l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de l'année que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les hauteurs égales, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maitre devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$30 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivis les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maitres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE.

MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE L'IMPRIMERIE GUYARD-DUBREUIL & CIE.